



Histoire et Analyses des Relations Internationales et Stratégiques

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations Internationales et des Etudes Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053



HARIS MARS 2022

Numéro 005



Éditée par la Cellule d'Etudes et de Recherches en Relations Internationales (CERRI)

Université Alassane Ouattara

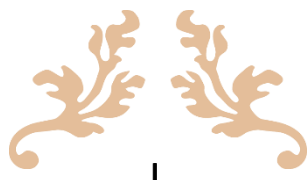
(Bouaké- Côte d'Ivoire)

Histoire et Analyses des Relations
Internationales et Stratégiques
(HARIS)

N°005 Mars 2022

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053



Administration de la Revue

Directeur Scientifique :
Professeur M'BRA EKANZA
Simon-Pierre (Professeur
Émérite du CAMES, Université
Felix Houphouët-Boigny)

Directeur de Publication :
CAMARA Moritié (Professeur
Titulaire d'Histoire des
Relations Internationales,
Université Alassane Ouattara,
Côte d'Ivoire)

Directeur de Rédaction :
KOUAKOU N'DRI Laurent
(Maître de Conférences
d'Histoire des Relations
Internationales, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

**Coordonnateur de
Publication :** SILUE Nahoua
Karim (Assistant d'Histoire des
Relations Internationales,
Université Alassane Ouattara,
Côte d'Ivoire)

Trésorière : YAO Elisabeth
(Assistante en Histoire
économique, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Chargés de diffusion : KEWO
Zana (Assistant d'Histoire des
Relations Internationales,
Université Péleforo Gon
Coulibaly, Côte d'Ivoire),

KPALE Boris Claver (Assistant
d'Histoire des Relations
Internationales, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Webmaster : Ignace ALLABA
(Maître de Conférences Études
germaniques, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Éditeur : CERRI (Cellule
d'Études et de Recherches en
Relations Internationales,
Université Alassane
OUATTARA)

Website : www.revueharis.org

Courriels : contact1@revueharis.org cerriuao01@gmail.com



Comité Scientifique

-M'BRA EKANZA Simon-Pierre, Professeur Titulaire d'Histoire, Professeur Emérites du Cames (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-KOULIBALY Mamadou, Professeur agrégé d'Economie, (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

- Abdoulaye BATHILY, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

-Jean-Noël LOUCOU, Professeur d'Histoire Contemporaine (Université Felix Houphouët-Boigny- Côte d'Ivoire)

-KOUI Théophile, Professeur Titulaire Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-Francis AKINDES, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

-ALLADAYE Comlan Jérôme, Professeur Titulaire d'Histoire (Université d'Abomey-Calavi - Benin)

-SAADAOUI Ibrahim Muhammed, Professeur d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Tunisie. President de la Tunisian World Center for Studies, Research, and Development et de la Tunisian-Mediterranean Association for Historical, Social and Economic Studies - Tunisie)

-Ousseynou Faye, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

-Samba Diakité, Professeur Titulaire de Philosophie (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

-Esambu Matenda - A – Baluba Jean - Bosco Germain, Professeur en Relations Internationales. (Université de Lubumbashi-République Démocratique du Congo)

-ASSI-KHAUJIS Joseph Pierre, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

-GBODJE Sékré Alphonse, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)



Comité de Lecture

-**BATCHANA E**ssohanam, Professeur Titulaire d'Histoire contemporaine (Université de Lomé - Togo)

-**AKROBOU A**gba **E**zéquier, Professeur Titulaire d'Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Felix Houphouët-Boigny- Côte d'Ivoire)

-**CAMARA M**oritié, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales. (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

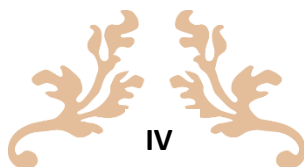
-**Ernest YAOBI**, Maître de Conférences d'Histoire des Religions (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-**GUESSAN B**enoit, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-**GOLE A**ntoine, Maître de Conférences d'Histoire économique (Université Alassane OUATTARA - Côte d'Ivoire)

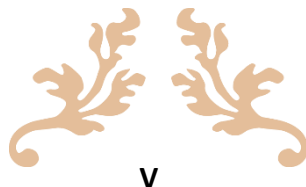
-**BAMBA A**bdoulaye, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Felix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-**N'Guessan M**ohamed, Maître de Conférences d'Histoire Politique (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)



Adresse aux auteurs

La Revue HARIS paraît 4 fois dans l'Année : Mars, Juin, Septembre et Décembre. Les publications de Juin, Septembre et de Décembre sont libres en termes de thématiques des articles et autres contributions et celle de Mars portera à chaque fois sur un thème précis qui est communiqué six mois à l'avance. La revue ne publie que des contributions inédites et de fonds sur tous les champs de recherches des Relations Internationales et des Études stratégiques. La doxa de la revue porte sur la vision africaine des Relations Internationales mais reste ouverte à toutes les visions et points de vue venant de tous les continents. Les normes de présentation des manuscrits sont celles du CAMES (à consulter sur le site de la revue www.revueharis.org). Le manuscrit doit comprendre entre 5000 et 8000 mots et porter les noms et prénoms du ou des auteurs, le nom de l'Institution de rattachement, le mail, et une photo format identité du ou des auteurs.



Sommaire

MAGNETINE Assindah & TAGBA Mawaba & PRE N'Gwè

Le culte de la limitation des mandats présidentiels dans la gouvernance politique en Afrique.....7-19

Mamadou Bouna TIMERA

Incidences socio-économiques de la coopération du Japon au Sénégal : de la réalité aux perceptions à Cayar20-35

André DIA

Genre et recherche de renseignements dans la partie septentrionale du Cameroun pendant la période coloniale française36-51

DIALLO Adama & KIENDREBEOGO Salif

Comprendre la politisation de la politique de coopération et de développement de l'Union Européenne au Sahel (1992-2021)52-67

Dramane Chabi Bouko

La nouvelle géopolitique internationale de la Chine sur les territoires contestés : Des menaces aux actions ?.....68-84

DIERMA Ousséni

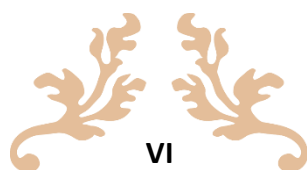
Mounier et la démocratie en Afrique.....85-99

SECK Ibrahima

Le Njambur et l'administration coloniale, de la guerre des marabouts à l'instauration d'une culture de rente : l'arachide, de 1790 à 1855.....100-115

Thierry DJIFACK

L'espace maritime: Un enjeu frontalier majeur dans le golfe de guinée.....116-127





Le Njambur et l'administration coloniale, de la guerre des marabouts à l'instauration d'une culture de rente : l'arachide, de 1790 à 1855

SECK Ibrahima

UCAD/Sénégal /iseck@live.fr

Résumé

Le Njambur, l'une des provinces les plus importantes du Kayoor a occupé un pan important dans l'histoire de ce royaume. Ce bastion de l'islam en milieu *ceddo* a été un foyer de bouillonnement intellectuel et par-delà de contestation sous la bannière de l'islam. La religion qu'est l'islam y a connu une grande expansion en dénonçant la dernière strate de la culture traditionnelle : la culture *ceddo*. L'engagement de la classe dirigeante dans la traite esclavagiste a occasionné des troubles permanents dans la province du Njambur. Le pouvoir change de figure, devenant pour les populations un pouvoir répressif, uniquement préoccupé par le commerce des esclaves, et fondé pour l'essentiel sur la violence. Devant l'autorité quasi absolue des souverains sur leurs sujets, les populations essaient d'apporter une idéologie de rechange avec leur adhésion à l'islam. Ce dernier devient la seule alternative capable de mobiliser les masses populaires. C'est au nom de l'islam que le pouvoir *ceddo* fut combattu. Au milieu du XIXe siècle, la suppression de la traite négrière allait marquer un nouveau tournant dans les rapports entre la France et le pouvoir *ceddo*. Cette suppression diminue d'une manière sensible les revenus de ce dernier, car l'abandon du commerce esclavagiste a été catastrophique à son pouvoir économique. Dans le but de maintenir les intérêts de son commerce au lendemain de l'abolition de l'esclavage, la France tente l'une de ses premières colonisations agricoles au Njambur.

Mots-clés : Njambur, Damel, pouvoir, traite négrière, islam, arachide

Summary

Njambour, one of the most important provinces of Kayoor occupied an important part in the history of this kingdom. The stronghold of Islam in the middle of *ceddo* was a curbing intellectual ferment and beyond observation under the banner of Islam. The religion that is Islam has experienced a great expansion there by denouncing the last stratum of traditional culture: the *ceddo* culture. The involvement of the ruling class in the slave trade caused permanent unrest in the province of Njambour. The power changes and becomes for the people a repressive power, only concerned with the slave trade, and based essentially on violence. With the almost absolute authority of the sovereigns over their subjects, the people try to bring an alternative ideology with their adherence to Islam. The latter becomes the only alternative capable of mobilizing the popular masses. It was in the name of Islam that the *ceddo* power was fought. In the middle of 20th century, the abolition of slave trade was mark a new turning point in the relationship between France and the *ceddo* power. This suppression significantly reduces the latter's income, because the abandonment of the slave trade was fateful to its economic power. In order to maintain the abolition of slavery, France attempted one of its first agricultural colonizations in Njambour.

Keywords: Njambour, Damel, power, slave trade, Islam, groundnut,

Introduction

L'un des royaumes majeurs de la Sénégambie fut le Kajoor. Il était le plus important de tous les Etats Wolof et se divisait en un certain nombre de provinces. Parmi celles-ci il y avait le Njambur qui semblait être la plus charismatique. Cette localité, dont nous nous proposons d'examiner certains aspects de l'histoire peut à première vue ne pas présenter une originalité. Mais en poussant nos recherches nous avons acquis la conviction que l'étude du passé de cette importante province du Kajoor présente un intérêt scientifique et laisse apparaître une problématique intéressante et originale à plus d'un titre. Cette province qui a joué un rôle avant-gardiste dans l'histoire du Kajoor a fait l'objet de quelques travaux. Mais il faut vite s'empresse de remarquer que ces études ont, presque, toutes évoquées de manière sommaire et limitée son histoire qui se confond avec celle du Kayoor. C'est l'occasion pour nous d'ouvrir une nouvelle fenêtre concernant les multiples enjeux de cette unité territoriale qu'est le Njambur.

La traite négrière a, fortement, contribué à la création d'insécurité et à la multiplication des guerres et pillages en son sein. Ce commerce régit, non seulement, les rapports entre le pouvoir *ceddo*¹ et les puissances européennes mais aussi les rapports politiques, économiques et sociaux à l'intérieur du Njambur. Nous assistons à une redéfinition du pouvoir politique. Une redéfinition qui s'est faite, d'ailleurs, par la violence. Le monopole royal sur le commerce des esclaves renforce la centralisation du pouvoir monarchique qui symbolise le règne de la brutalité dans les rapports politiques. Le pouvoir oppressif *ceddo* engagé dans la traite négrière fut à

l'origine de la réaction hostile des populations à l'égard de la monarchie.

Notre thème, Le Njambur et l'administration coloniale, de la guerre des marabouts à l'instauration d'une culture de rente : l'arachide, de 1790 à 1855 est circonscrit dans le temps et dans l'espace. Le choix de cette borne chronologique n'est pas gratuit. L'année 1790 est une date charnière. Elle marque le deuxième grand affrontement entre *ceddo* (représentant du pouvoir politique) et marabouts (représentant du pouvoir religieux). Cette période qui symbolise aussi l'essor du pouvoir *ceddo* et les grandes mutations a fortement secoué l'ensemble du Kajoor, le Njambur en particulier. C'est le début de grandes péripéties avec la nomination de Faidherbe qui assure l'expansion de l'arachide avec le soutien des maisons commerciales de Bordeaux dont il défend ardemment les intérêts économiques en 1855. Quant à l'espace, notre champ d'étude couvre le Njambur. Ce foyer de tiraillement, entre le pouvoir central *ceddo* et les communautés musulmanes a développé différentes formes de résistances.

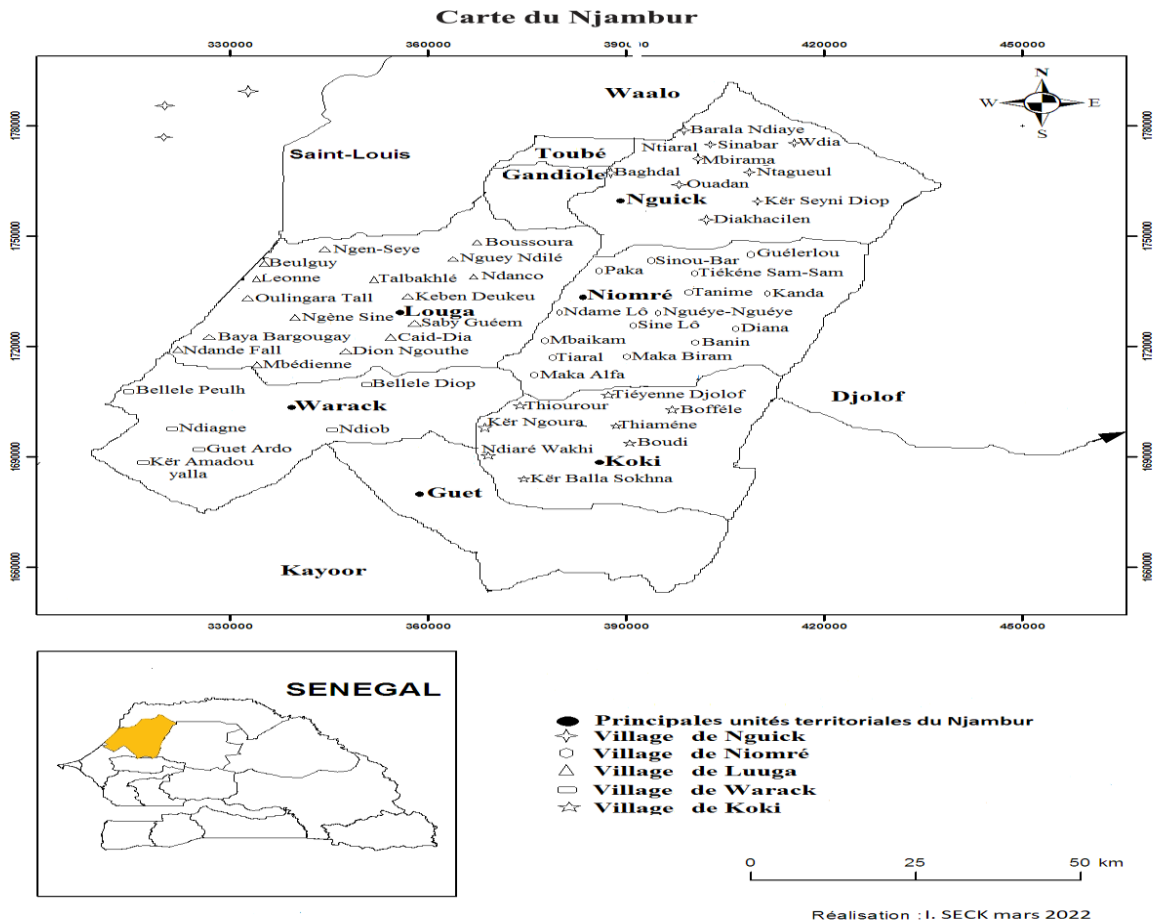
Cet article analyse les événements majeurs entre le Njambur et l'administration coloniale qui vont de la deuxième guerre des marabouts qui a commencé en 1790 jusqu'à l'instauration d'une culture de rente, l'arachide. Nous défendons l'hypothèse selon laquelle le mouvement maraboutique rend bien compte de la grave crise suscitée par la présence européenne dans la zone. Pour vérifier une telle hypothèse, nous avons opté pour une approche pluridisciplinaire consistant à l'exploitation et à l'analyse de documents à la croisée de l'histoire sociale et économique, de la géographie, de la sociologie et de l'anthropologie. Ces sources combinées

¹ Ici, cette expression désigne l'aristocratie au pouvoir peu enclin à la pratique de l'islam.

à celle de la « bibliothèque coloniale » (archives, relations de voyages et autres documents écrits par les occidentaux), et celle locale (tradition orale, toponymies, récits mythiques...) nous ont permis de répondre aux interrogations suivantes, charpente de notre problématique. Qu'est ce qui fait du Njambur une zone stratégique très convoitée par l'administration coloniale représentée par l'aristocratie au pouvoir et le parti maraboutique ? Quels sont les dessous du conflit entre les deux partis ? Quelle est l'importance stratégique de cette unité

territoriale du Kajoor et l'envie de la colonie d'y mettre la main ? Comment le commerce atlantique a accentué les contradictions entre le politique et le religieux ? Comment s'est faite la transition entre la traite négrière et la traite arachidière ? Pourquoi l'arachide qui servait de nourriture durant la traversée des esclaves devint alors un produit capital à protéger et dont l'huile atteint des progrès considérables sur le marché intérieur français ?

1. Cadre géographique, identité du Njambur et processus de peuplement



Le Njambur, constituait une sorte d'enclave entre le Waalo au nord Est, le Djolof à l'Est et au sud Est. C'est une zone qui appartient au domaine sahélien, avec un climat chaud et sec. Il se caractérise par l'alternance de deux saisons, à savoir une saison sèche et une saison des pluies. D'après le traditionnaliste El Hadj Lamine

Mbaye « il a commencé à se constituer à partir du XVIIIe siècle suite à un exode massif de populations pour des raisons de sécurité. Ces dernières étaient l'objet de plusieurs razzias des

Maures Trarza »². Cependant, une autre version avance que « c'est sous le Damel Madior Ier que le Njambur se détacha du Waalo, et se déclara dépendant du Kayoor. Un traité passé avec Brack reconnut ce fait » (F. Brigaud, 1962, p. 100). Un statut particulier attribué à cette entité territoriale du Kajoor laisse comprendre que « l'Etat théocratique du Njambur, carrefour des civilisations et de la culture islamique aurait vu le jour sous la houlette de Matar Ndoumbé Diop » (R. Mbaye, 1974, p. 139). Cela remonterait vers les années 1750.

Le Njambur espace très disputé, a été considéré comme une zone d'implantation des musulmans. Ces derniers refusant, toujours, de subir les caprices de l'aristocratie dirigeante, « prenaient, souvent, les armes pour combattre les régimes despotiques qui, à leurs yeux, avaient perdu toute légitimité » (Mb. Gueye, 1995, p. 1). C'était le point de convergence de tous les lettrés en langue arabe d'autant plus « qu'il y'avait les prémices de la création d'un Etat théocratique, source de paix sociale » (I. Seck, 2011, p. 25).

Cet agrégat de peuple, épris de paix, de plus de liberté et de justice, montre bien l'analogie qui existe entre le nom de la province du Njambur et la signification sociale dans la hiérarchie des valeurs du mot *Jambur*³. Le Njambur ne serait, alors, que le pays des *Jambur* ou hommes libres (Mb. Gueye, 1995, p. 8). Cette identité qui a beaucoup influencé son processus de peuplement lui a conféré un statut particulier par rapport aux autres localités environnantes.

² Mbaye El Hadj Lamine, communicateur traditionnel, agent de service d'hygiène à l'hôpital roi Baudouin de Guédiawaye, entretien le 07 Août 2012 à Guédiawaye.

³ A ce sujet consulter l'ouvrage Diop (A.B.), 1981, *La société Wolof tradition et changement : les systèmes d'inégalité et de domination*, Paris, Karthala, 360 p., il a, magistralement ; développé la question en

Quant à son processus de peuplement, nous pouvons dire que géographiquement parlant, « la province du Kayoor la plus rapprochée du Oualo et de Saint-Louis s'appelle le Ndiambour. Elle renferme une soixantaine de villages habités par des musulmans »⁴. Ce Njambur a été fondé par une vague de populations migrantes venues pour l'essentiel du Waalo et de ses environs. La majorité était des mécontents qui refusaient de reconnaître l'ordre nouveau établi par l'administration française dans le Waalo. Ses villages, les plus connus du point de vue historique, étaient Koki, Niomré, Warack, Nguik, Bellel Diop, Bellel Macoumba, Kër Amadou Yalla, Ndam, Boussoura, Kanda, Tiaral, Mbirama, Ngagniakh, Ndiaré Wakhy, etc.

Selon El Hadj Hady Wade « l'originalité de cette unité territoriale du Kajoor réside dans le fait qu'il était occupé, en majeure partie, d'hommes libres d'origine Mandingue »⁵. A l'état actuel de notre documentation il nous est, malheureusement, difficile d'adhérer à un tel point de vue. Nous croyons savoir qu'il est inspiré par le fait que le cadî du Kajoor, le plus célèbre, était Khaly Madiakhaté Kalla, d'origine Mandingue et il tente de faire le rapprochement. Ce qui est constant est que la population du Njambur s'est très tôt imprégnée de la réalité de l'islam. Mais « le Njambur vit réellement sa population accroître au cours du XVIIIe siècle par infiltration d'éléments venus du Jolof, du Tooro et du Waalo, notamment les familles maraboutiques (Loo, Jaa, Joop de Koki) » (Mb. Gueye, 1995, p. 8).

expliquant la stratification sociale de la société Wolof et ses différentes facettes.

⁴ A.R.F., Section Outre-mer, Sénégal. 146 A, Lettre N°5, Gouverneur au Ministre, Saint-Louis le 06 Janvier 1860.

⁵ Wade El Hadj Hady, animateur de l'émission *xêw-xêw demb* à la R.T.S., entretien le 13 décembre 2012 à la Sicap Liberté V.

Cet accroissement pourrait être la conséquence de la traite négrière qui ne cessait de gagner du terrain mais, aussi, de la pression Maure qui commençait à s'intensifier. Les dignitaires musulmans tels que les *serigne Luuga, serigne Niomré et serigne Koki* incarnaient le pouvoir maraboutique et constituaient une force d'opposition permanente contre le pouvoir politique aristocratique dit *Ceddo*. Matar Ndoumbé avait, auparavant, posé les actes de consolidation d'un tel projet à travers le maillage du Njambur avec la création de nouveaux villages tels que *Thilla dramane, Sinoum Bara, Sine Leye Kane, Kabe Gaye...*, fondés par les maîtres coraniques qu'il a formés.

Le Njambur fit l'objet de beaucoup de tiraillement entre le pouvoir politique aristocratique et la communauté musulmane. Cette dernière va développer, dans l'ensemble de la province, différentes formes de résistances et de lutte de libération face aux agressions militaires, politiques, et psychologiques du pouvoir politique aristocratique. Quelles sont les raisons de cette discorde ayant abouti à un tel scénario ?

2. Contexte sociopolitique et socioéconomique tendu entre politique et religieux

La déchéance des *Buur Juulit* (1673-1674)⁶, suite au premier conflit armé entre les marabouts et les *ceddo*, qui eut lieu à Khelléré entraîne un

⁶ La Linguère Yasiin Bubu pour reconquérir son titre au profit de sa sœur s'était convertie à l'islam et mariée avec le marabout du Kajoor, et, non moins serigne, Njambur Njay Sall allié de Nasr al Din. Une alliance qui renforça le parti *Garmi* en le dotant de force considérable. A la bataille de Khelléré, Ma Fali Garmi converti à l'islam tua et remplaça le Damel Déthié Maramé. Six mois après, le même Ma Fali fut destitué et tué pour comportement contraire à la doctrine de l'islam. Le marabout Njay Sall fut nommé vice-roi pour assurer l'intérim en attendant la

profond malaise dans la communauté musulmane. Cette dernière qui a capitulé devant le pouvoir central était contrainte d'entrer en hibernation parce qu'ayant perdu un nombre incalculable de ses membres. Cette défaite des musulmans est, non seulement, suivie par les progrès de l'islam, au sein de la classe des paysans, victimes du pillage du parti *ceddo*, mais, surtout, « elle inaugure un processus de rupture dans la vie politique par la création d'espace politique soudé par l'idéal communautaire musulmane » (B. Barry, 1988, p. 127).

Le monopole royal sur le commerce des esclaves avait renforcé la centralisation du pouvoir monarchique et la contradiction entre *ceddo* et communauté musulmane. Le pouvoir *ceddo* symbolisait le règne de la violence dans les rapports politiques. La confiscation de la monarchie élective par la famille régnante avait amené le roi à multiplier les abus de pouvoir qui restaient, toujours, impunis. Ce comportement était, surtout, dicté par la traite négrière. Ils (les rois) étaient, en même temps, approvisionnés par les négriers en munition pour écarter toute insoumission.

L'équilibre du pouvoir se trouva, profondément, modifié au profit de la classe dirigeante. Le menu peuple perdit toute sa capacité de se développer face à l'aristocratie soutenue par une puissance

nomination d'un nouveau Damel. Cet assassinat de Ma Fali provoqua l'émoi et la consternation au sein de la communauté *Garmi* qui s'opposa, énergiquement, à l'instauration d'une théocratie synonyme de perte de leurs privilèges. C'est ainsi que le Buur Saluum Makhureja Jojo intervint pour mettre fin aux ambitions des marabouts et se proclama Damel en élevant au rang de *Garmi* sa famille maternelle Guellewar. Lire Diouf M., 1990, *Le Kajoor au XIXe siècle: pouvoir ceddo et conquête coloniale*, Paris, Karthala: 90-92.

extérieure. Tout l'appareil administratif se trouva, ainsi, monopolisé par le pouvoir central *ceddo*. Cette situation faisait que « les marabouts n'étaient pas les seuls à être exclus du pouvoir politique, même les *Garmi* qui n'appartenaient pas à la lignée des *Geej* en étaient victimes, ce qui renforça davantage leur crédibilité » (I. Seck, 2011, p. 15).

Le résultat immédiat de cette situation est que le contexte sociopolitique devient, non seulement, très tendu entre le pouvoir central et le menu peuple représenté par la classe maraboutique mais, aussi, entre lui les *Garmi* issus de ses rangs pour divergences de point de vue. Ce contexte difficile provoqué par la traite avec tout son corollaire, remettait en cause l'autonomie des couches les plus vulnérables et l'économie en prit un sacré coup.

Sur le plan économique « la famille africaine ne s'est pas façonnée selon un modèle unique. Son organisation s'est diversifiée selon qu'on était en savane ou en forêt, selon qu'on menait une vie sédentaire ou de nomade, d'agriculteur ou d'éleveur, de chasseur ou de cueilleur » (R. L. Moreau, 1982, p. 211). Ce qui pourrait justifier sa capacité d'adaptation, car « chaque famille constituait, en effet, un centre autonome de production et de consommation portant sur un large éventail d'activités, elle fournissait ses vivres ..., se suffisait à peu près, elle-même » (C. C. Vidrovitch, H. Moniot, 1974, p. 293). Ceci est à relativiser dans la mesure où avant la traite négrière qui a imposé une autre réalité de vie, il y avait l'esclavage interne ou l'esclavage domestique. Cependant, la chasse à l'homme, organisée à une grande échelle, crée les conditions de destruction des champs.

Outre cette chasse à l'homme, les populations étaient victimes de razzias de telle sorte qu'elles avaient perdu goût à la culture de la terre. La crise engendrée par la traite, à travers la surexploitation de la paysannerie, avait favorisé la faillite des activités traditionnelles. Ce qui fait que le Kayoor subit, très tôt, des mutations internes touchant tout le royaume, en particulier la province du Njambur. Ces mutations étaient, forcément, liées à la traite négrière qui venait de poser ses premiers jalons. Cette nouvelle réalité n'est-elle pas le résultat de sollicitations économiques extérieures ?

Le tissu économique se trouva, sérieusement, menacé. Les caprices du pouvoir central empêchaient la masse paysanne de se consacrer, en toute sécurité, à la production agricole. La réduction du producteur en un simple produit d'exportation accentuait, aussi, la régression économique de la société. D'une manière générale, la puissance du pouvoir central, étroitement, liée au commerce des esclaves avait, complètement, anéanti les forces productives. Nous assistons à une véritable cassure de la société. Cette scission de la société était à l'avantage des *Garmi*⁷ qui en profitaient pour armer, davantage, les esclaves de la couronne. Ce qui faisait que « la violence qui accompagnait les campagnes provoquaient, non seulement, des destructions sociales et politiques mais, surtout, économiques » (A. Ngaïdé, 1998, p. 179).

Les populations ne se retrouvaient plus dans ce système, « qui avait, puissamment, contribué au renforcement du pouvoir central maraboutique et à la suprématie de l'ordre *Garmi* qui se détacha, nettement de, l'ordre *Jambur* d'où il provenait » (A. B. Diop, 1981, p. 205). Tous ces pillages et guerres ont provoqué de graves crises de subsistance.

⁷ Les membres de l'aristocratie au pouvoir.

Dans l'ensemble les populations subissent les conséquences de la traite négrière qui demeure la cause fondamentale de la stagnation économique et des crises politiques et sociales. En conséquence, les marabouts du Njambur ont perdu toute initiative politique et sont, presque, inactifs. Mais nous pensons que ce repli de la classe maraboutique est, en quelque sorte, une dénonciation implicite pour mieux s'organiser. En 1790 le mouvement de contestation refait surface. La lutte pour la fin de la traite négrière et l'émancipation politico-économique du peuple constituaient la toile de fond de la crise qui s'installe à partir de 1790.

3. Crise politico-sociale, guerre et accalmie

La raison principale de cette crise fut la recrudescence du commerce atlantique avec ses conséquences désastreuses. Nous assistions à la désorganisation de la société traditionnelle et à la transformation des structures politiques, sociales et religieuses. La date de 1790 marque, aussi, l'arrivée au pouvoir du Damel⁸ Amari Ngoné Ndella réputé être austère et intransigeant pour la conservation de son pouvoir. Son règne fut, après celui de Lat Dior, le plus agité de l'histoire du Kajoor. La raison en était que « l'abcès social qui était l'islam au Cayor devait crever au moment où il accédait au pouvoir » (A. B. Diop, 1966, p. 504).

A cet effet, « le Damel rejette la soumission de ses prédécesseurs et opte pour une coopération effective avec les compagnies de traite » (I. Seck, 2011, p. 45) pour mieux faire face aux communautés musulmanes prêtes à la sédition. Par conséquent, « la situation d'insécurité créée par la traite négrière avait engendré au niveau des populations paysannes un mouvement

de ralliement à l'islam, religion qui condamne le commerce esclavagiste » (R. Fall, 1983, p. 204). D'une part, leur ralliement était lié à une conviction religieuse, mais d'autre part, c'était un moyen de grossir les rangs de la masse afin de se protéger des affres du pouvoir central. C'est ainsi que l'islam devint une alternative politique pour servir de levain de résistance.

La contradiction créée par la traite négrière entre le pouvoir central et la masse paysanne, dirigée par les marabouts, amenait cette dernière à se tourner, de plus en plus, vers l'islam pour contester le pouvoir *ceddo* et créer un nouvel ordre politique. A cet effet, les marabouts polarisaient le mécontentement des masses populaires soumises aux exactions du pouvoir *ceddo*. Ces masses étaient soudées et reliées entre elles par une chaîne de solidarités religieuse, politique, économique et sociale. L'islam leur servait de rempart pour arracher au pouvoir *ceddo* leur autonomie politique et territoriale et mener une grande révolution. Pour eux, « il s'agissait d'une volonté de construire un Etat conforme aux prescriptions de l'islam » (N. Soumounou, 1977, p. 21).

L'année 1776 marquait l'instauration d'un régime théocratique au Fuuta Tooro, et « l'impact de la révolution *tukulër* sur les royaumes wolofs, ne se comprend que dans la mesure où elle montre aux musulmans, que la prise du pouvoir politique n'est pas incompatible avec le statut de musulman » (R. Fall, 1983, p. 204). Amadou Bamba Diop confirme cette thèse en soutenant que « l'islam et le pouvoir sont, non seulement, compatibles mais peuvent se prêter un mutuel appui » (A. B. Diop, 1966, p. 504).

⁸ C'est le roi du royaume du Kajoor dont le Njambur est partie intégrante.

Les marabouts du Njambur, privés de toute sorte d'épanouissement, face à l'effondrement des valeurs s'organisent en mouvement religieux pour faire face à l'autorité aristocratique et mener le combat par les armes, au besoin. Pour autant « la présence et l'implantation des marabouts n'allaient pas sans danger pour l'autorité des rois et de la chefferie » (P. Pélissier, 1966, p. 68).

Certains marabouts pouvaient acquérir une influence susceptible de porter ombrage à l'autorité centrale car ils cristallisaient toutes les attentions parce qu'étant les fervents défenseurs de la masse paysanne. L'islam sert, maintenant, de catalyseur à des révolutions qui tentent de créer un espace politique plus large et d'assurer, en partie, la sécurité du bas peuple. Le climat devint très délicat entre les deux camps. D'ailleurs, une razzia contre un chef religieux en 1795 mit le feu aux poudres.

Cette date marque l'une des guerres les plus sanglantes entre le pouvoir aristocratique et la communauté musulmane du Njambur. Le motif principal évoqué est « une razzia opérée par le *fara kaba*⁹ Massamba Fabé sur le village de *Careen*¹⁰ et la vente de certains *talibés*¹¹ de Malamine Saar. Le marabout riposte en tuant le *fara kaba*, le village de *Careen* fut encerclé et brûlé par les forces du Damel, et Malamine Saar fut tué devant sa mosquée » (R. Fall, 1983, p. 205). Cet assassinat est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Tous les marabouts, comme un seul homme, prennent les armes pour venger la mort de leur coreligionnaire. Personne n'est plus à l'abri de l'appareil répressif du Damel qui est mis en branle.

Au-devant de la scène pour mener cette guerre fratricide, le *serigne* Koki Amadou Fakhoudia Diop qui sollicita l'intervention de l'Almamy Abdul Kader du Fuuta. Une intervention qui ne fit qu'envenimer la situation, déjà, très tendue. Le Damel Amari Ngoné Ndella n'apprécia pas l'immixtion de l'Almamy dans les affaires intérieures de son royaume. Les marabouts ne résistèrent pas à sa puissance de feu. C'est le carnage dans leur rang, car « il les fit tuer et enlever aux autres marabouts l'esprit de rébellion qui avait fait tant de mal au Kajoor et ruiné l'autorité des Damels, autorité qu'il venait de réhabiliter avec éclat » (I. Seck, 2011, p. 43).

Cette victoire de Damel sur les marabouts du Njambur est loin d'être une surprise. Il avait derrière lui un soutien de taille qui lui fournissait non seulement les armes nécessaires mais, surtout, les informations utiles pour annihiler toute velléité. Ce soutien n'était autre que les négriers à qui, la traite des esclaves condamnée par l'islam apportait un très grand profit. Cette lourde défaite de la communauté musulmane permit à Damel d'écarter le syndrome de la rébellion. Nous pensons que lui et ses collaborateurs s'ils en étaient arrivés à ce niveau d'invulnérabilité c'est parce que « le commerce continu qu'ils faisaient avec les Européens leur donnaient l'idée d'une juste liberté dont ils savaient défendre les droits » (R. Claude, G. De Villeneuve, 1981, p. 58).

Les révolutions musulmanes n'avaient pas de chance d'aboutir dans le Njambur. La présence française ne saurait tolérer l'émergence d'une force politico religieuse susceptible de s'opposer à ses ambitions économiques. Pour la deuxième fois, les forces musulmanes échouèrent dans leur tentative de se substituer au

⁹ Le chef du village de Kaba.

¹⁰ *Careen* est, probablement, le nom du village fondé par des personnes de patronyme Saar.

¹¹ Les apprenants de l'école coranique.

pouvoir politique de Damel. Cependant, malgré cet échec et la répression qui s'en est suivit, l'islam n'en continua pas, moins, de susciter l'espoir des populations opprimées. Mais la communauté musulmane du Njambur était, presque, décimée, décapitée dans son ensemble et le peu qui reste, complètement, dépourvu de moyens. Ce qui fait que Amari Ngoné Ndella dirige le Kayoor sans grande contestation. Une période matérialisée par une certaine accalmie.

Après la mort du Damel Amari Ngoné Ndella, ce fut l'arrivée au pouvoir de Birima Fatma Thioub, le 23e Damel du Kajoor. Il était décrit comme « un roi puissant mais juste. Il se fit musulman et essaya d'appliquer la loi coranique dans son royaume. Dans ses jugements il rendait œil pour œil, dent pour dent » (T. L. Fall, 1974, p. 127). Cela peut installer le doute dans notre esprit dans la mesure où ce portrait a été dressé par un membre de la famille, et nous pensons qu'il n'a pas pris la distance nécessaire pour faire une analyse froide de la situation. Les années qui suivirent sa prise de pouvoir sont, relativement, calmes. Les sources ne mentionnent pas de conflits à l'intérieur du royaume. Elles mettent, plutôt, l'accent sur le caractère calme du règne de ce souverain qui fut, cependant, troublé par la révolte de Serigne Koki Ndiaga.

La tentative de sédition de ce dernier avait été annihilée sans état d'âme par le Damel. Mais, il avait laissé les germes d'une contestation qui, de temps en temps, allait perturber la quiétude du Damel mettant le pays dans un calme, relativement, précaire jusqu'à l'arrivée de Meïssa Tend Joor qui régna de 1832 à 1855. Ses suivants

¹² Samba Aminata a été déporté par les Français selon les membres de sa famille, mais selon d'autres informations recueillies auprès des anonymes, il est mort à la prison de Gorée. Sa présence gênait, considérablement, les français et leurs alliés du Kayoor.

immédiats tels que les Serignes Koki, Mouhamadou Aminata Diop, Samba Aminata Diop¹² et Balla Sokhna Diop¹³ avaient, souvent, eu maille à partir avec, non seulement, Damel mais, surtout, avec l'administration française.

Sous le règne de Meïssa Tend Joor « en 1849 fut établie une coutume de 150 pièces de Guinée pour le commerce des arachides qui commençait à prendre beaucoup d'importance » (L. Faidherbe, 1883, p. 552). Cette nouvelle coutume pour le commerce des arachides était imposée par le Damel en guise de compensation des pertes orchestrées par l'affaiblissement de la traite négrière. Trois ans plus tard, le développement fulgurant de l'arachide amena Damel à imposer une autre taxe : « 2 kilogrammes pour 30 à 40 kilogrammes de graines exportées dans les différents ports de traite que sont Gandiole, Rufisque et Portudal » (B. Barry, 1988, p. 261). A ce moment précis l'esclavage était, presque, définitivement, aboli et il fallait trouver un nouveau créneau pourvoyeur de revenus pour les Européens et, également, profitable à Damel.

4. Transition traite négrière - traite arachidière

Du XVIe au XIXe siècle, les sociétés Sénégalaises étaient frappées par une profonde crise consécutive à la traite négrière devenue la préoccupation majeure des autorités. Ce commerce était un des rouages du mercantilisme colonial. La première moitié du XIXe siècle était, certes, la période des grandes mutations dans l'espace Sénégalais mais, surtout,

¹³ Balla Sokhna Diop avait défié, publiquement, l'envoyé de gouverneur dans le Njambur monsieur Angot en refusant d'aller le saluer au soir de son arrivée à Koki. Ce qui avait irrité le commis des affaires politiques du gouverneur qui décida son remplacement par son cousin Massamba Gade Diop.

de transition entre la traite négrière et l'époque coloniale au Kajoor. Cette période dominée par le commerce dit légitime était, également, appelée « phase de transition entre l'époque des comptoirs de commerce et celle de l'impérialisme colonial » (B. Barry, 1988, p. 187).

Au système du commerce transatlantique des Noirs réduits en esclavage (commerce dit « triangulaire » Europe, Afrique, Amérique) se substituait la domination coloniale effective de l'Afrique par l'appropriation de son sol, de son sous-sol, de son espace maritime et, plus tard, aérien par l'Europe. Mais la domination qui avait pris, réellement, le relais était, principalement, l'exploitation systématique des ressources agricoles et, dans une moindre mesure, minière. Cette période de transition était, fortement, marquée par l'expansion territoriale de la colonie et l'exacerbation des conflits de souveraineté grâce aux énormes revenus de l'arachide entre les différents acteurs. Ce qui avait permis aux paysans de s'émanciper, économiquement. Pour accomplir une telle mission la France avait misé sur un homme connu pour sa rigueur et son pragmatisme, Louis Faidherbe.

Ce dernier est un officier du génie, qui émerge du lot. Il est né à Lille en 1818 et « fut, sans conteste, l'un, sinon, le plus illustre des Gouverneurs de l'époque coloniale ayant commandé le Sénégal » (O. Ba, 1977, p. 21). Toutefois, ces propos doivent être nuancés dans la mesure où le gouverneur jouit de deux jugements différents au Sénégal. Pour les sujets français, c'est le gouverneur parfait vu les nombreux bâtiments administratifs réalisés sous son magistère. Par contre, pour le Sénégalais lambda qui habite, quelque part, dans le Kajoor, c'est lui qui a été la source de malheur de ses aïeux, car il ne faisait que pressurer les pauvres paysans.

Le nom de ce personnage évoque, encore, chez beaucoup de Kajoorien le souvenir de l'ogre pour effrayer les enfants en pleur. Mais, pour une certaine opinion, « ses facultés de réception et d'exécution paraissaient diriger par un esprit de méthode qui ne laissait rien au hasard dans les entreprises les plus médiocres comme les plus considérables » (P. Cultru, 1910, p. 350). Un jugement émis par un compatriote qui n'a jamais critiqué sa démarche.

La nomination du gouverneur a été réclamée par les populations de Saint-Louis. Nous pensons que c'était dans le but de réorganiser la colonie et d'harmoniser les positions militaires pour mieux favoriser le commerce colonial. Cela était, tout à fait, normal dans la mesure où Saint-Louis était, non seulement, le point de collecte des arachides mais, surtout, à l'image de Gorée le centre névralgique des affaires de la colonie. L'arrivée de ce dernier en Décembre 1854 modifia, pour beaucoup, les rapports entre la colonie et la métropole. Dès qu'il prit fonction, il insista sur un aspect fondamental qui est l'agriculture avec l'imposition de la culture de l'arachide dans toute la zone du Njambur.

4. 1. Pourquoi l'arachide et sa rapide diffusion ?

L'économie du Njambur était une économie de subsistance bien structurée et bien organisée. Elle avait pour finalité « l'autosuffisance avec une production, exclusivement, orientée vers les cultures vivrières et la satisfaction des besoins sociaux » (P. Cultru, 1910, p. 167). Mais, elle va être bouleversée pour satisfaire les besoins commerciaux de la métropole. La reconversion, impérative, du commerce au milieu du XIXe siècle suite à l'abolition de l'esclavage amène l'arachide à s'imposer comme fondement de l'économie de traite.

Cet oléagineux était considéré comme le seul produit miracle pouvant sortir la colonie de l'impasse. L'exploration à l'intérieur des terres remplace les comptoirs côtiers, et les axes de pénétration, créés et sécurisés par Faidherbe, allaient se révéler de formidables voies de communication qui allaient transformer le commerce et assurer la propagation de « l'arachide qui insère, bientôt, plus largement, le Sénégal dans l'économie d'échange » (R. Dumont, 1972. p. 185). Le développement de la monoculture arachidière devient le pivot de l'économie coloniale d'abord, puis de l'économie rurale du Sénégal. De là, naît l'extrême dépendance du Sénégal à l'arachide, culture de rente, essentiellement, destinée à l'exportation, et qui permet aux paysans de s'émanciper économiquement.

Toutefois, le développement qu'a connu l'arachide entraîne une profonde mutation sociale. Le pouvoir central perd, progressivement, son monopole sur le commerce avec la colonie au profit de la masse paysanne qui assure, presque, seule la culture de l'arachide. Les revenus tirés de cette culture avaient amené les paysans à se libérer, progressivement, du joug de l'aristocratie *ceddo*. L'abolition de l'esclavage avait, complètement, amoindri les revenus cette dernière.

L'arachide qui s'impose comme fondement de l'économie de traite grâce à son succès permit aux paysans d'être plus présents sur la scène politico-économique. Ce succès est dû, en très grande partie, aux « mesures d'exemptions fiscales prises pour le Kayoor en 1848, 1852 et 1855 mais, surtout, à la nomination de Faidherbe qui assure l'expansion de l'arachide avec le soutien des maisons commerciales de Bordeaux dont il défend, ardemment, les intérêts économiques » (B. Barry, 1988, p. 207).

Les revenus des chefs et des guerriers diminuent à mesure que décline le trafic des esclaves à travers l'atlantique. Il en résulte une crise économique de ces personnes habituées à vivre de la guerre et du butin, méprisant le travail régulier. Les guerriers se trouvent privés de leur principale source de revenus.

D'une manière générale nous assistons à une nouvelle reconfiguration du landernau politico-économique mais, aussi, à une confirmation du Njambur comme partenaire privilégié de la colonie. Cette émancipation économique de la masse paysanne a eu pour conséquence la rapide diffusion de l'arachide. Un phénomène qui s'explique par « la forte adhésion de milieux favorables à la graine, une paysannerie wolof perméable et surtout une conjonction d'événement politique au cours de ce siècle » (L. A. Lake, 1985, p. 253).

Le Njambur est connu pour son sol *Joor* très favorable à la culture de l'arachide qui est la première activité de la population, en particulier de la masse paysanne. Etant donné aussi que l'esclavage est presque complètement aboli et la peur du lendemain effacée dans l'esprit des gens, les paysans sont, beaucoup, plus enclins à augmenter les rendements, même si à tout moment les *ceddo* de les Damel peuvent les piller, mais le risque est moindre. C'est pourquoi les populations adoptent la culture arachidière et en font leur principale activité.

En s'insinuant dans tous les territoires, en moins d'un siècle, « cette culture a ébranlé l'économie vivrière des paysanneries traditionnelles, marginalisé le monde pastoral et maintenu le pays dans une dépendance économique vis-à-vis de l'extérieur » (L. A. Lake, 1985, p. 2). Avant l'instauration de l'arachide le pays produisait, exclusivement, du mil, du maïs, du niébé dont se nourrissaient les habitants, du coton

avec lequel ils tissaient les pagens pour se vêtir. Maintenant, ces cultures sont reléguées au second plan au profit de l'arachide qui procure nourriture et argent pour subvenir aux besoins les plus cruciaux. Les résultats probants de cette culture amènent l'administration française à protéger davantage ce fruit oléagineux.

4. 2. L'arachide, « un produit à protéger »

La suppression de la traite négrière avait engendré une grave crise commerciale. A cet effet, il était impérieux de promouvoir un produit miracle qui pourrait sortir la colonie de l'impasse. L'arachide bénéficiait depuis 1840 d'un préjugé favorable. Le choix de l'arachide était économique pour mettre fin d'abord au monopole anglais sur l'huile de palme, ensuite satisfaire les besoins de l'industrie française en arachide. Sa culture a été expérimentée dans les rivières du Sud mais le succès qu'elle connut au Kajoor est sans précédent.

Ce produit adapté aux conditions de culture des populations locales et matière première nécessaire à l'industrie Européenne en plein essor, « apparaissait à Saint-Louis comme un produit providentiel qu'il fallait protéger » (M. Gueye, 1974, p. 17). En effet, le Njambur, de par sa position de carrefour, de centre des affaires (point de collecte des arachides à destination de Saint-Louis) mais, surtout, de refuge, était exposé à toute sorte d'agression pouvant porter atteinte à l'épanouissement de ce produit. A la fin de chaque récolte le pays était envahi par des bandes de malfaiteurs qui y commettaient toute sorte de brigandage. Son commerce avait, depuis quelques années, pris une certaine extension qu'il fallait consolider. Les caravanes étaient pillées et rançonnées, les traitants qui

s'aventuraient à faire le voyage de Njambur à Saint-Louis subissaient le même sort. Il n'y avait de sécurité nulle part, d'ailleurs « le Damel pour renflouer ses caisses, il envoyait ses *ceddo* piller des villages. Les *ceddo*, aussi, parfois, sans autorisation préalable du Damel, se livraient aux mêmes excès »¹⁴.

Cette anarchie qui ne permit pas de tracer à chacun son devoir et ses obligations amena certains paysans à renoncer, temporairement, à la culture de l'arachide. La colonie en était affectée et la métropole subit les conséquences. Parmi ces malfaiteurs qui constituaient un véritable fléau pour le Njambur et la colonie il y avait les Maures Trarza qui commençaient à occuper le devant de la scène de par leurs agissements.

Qui étaient ces Maures Trarzas et pourquoi étaient-ils craints ? La rive droite du Sénégal est habitée depuis Bakel jusqu'à la mer par des hommes blancs ou mulâtres appartenant à trois groupes de tribus, qui sont en allant de la mer vers l'intérieur, c'est-à-dire de l'ouest à l'est, dont les Trarzas qui occupent le littoral de l'océan au nord du Sénégal et descend jusqu'au poste Ndiago sur la pointe de barbarie à une quinzaine de kilomètre de Saint-Louis (B. Féraud, 1879, p. 63). Ils avaient le monopole du commerce de la gomme le long de la vallée du fleuve et avaient, longtemps, dicté leurs lois aux *Walo-Walo*, posant de réelles difficultés à l'administration française. A cet effet ils avaient fini par installer la peur un peu partout.

La réputation de ces Maures n'était pas des meilleures dans toute la Sénégambie, en particulier entre le Walo et le Kajoor. Dans ce dernier royaume ils étaient craints à cause de la pression qu'ils n'avaient cessé d'exercer sur les populations du fait de l'importance de la gomme qu'ils

¹⁴ A.N.S., 1G 36, *Notice historique sur le Kayoor (1870)*.

contrôlaient. Ils étaient, en partie, responsables de l'instabilité chronique du royaume dont ils n'avaient cessé de revendiquer la souveraineté. Le commerce traditionnel de la gomme qu'ils dirigeaient n'avait laissé aucune chance à la colonisation agricole de l'administration française. Cet échec de la colonisation agricole avait redonné au commerce de la gomme une place de premier rang dans les réseaux commerciaux.

Cette suprématie des Trarza amena les français à réagir pour mettre fin à un tel phénomène. Pour la colonie « l'objectif était de s'affranchir du paiement des coutumes dans les enclaves du fleuve Sénégal et d'assurer la sécurité de son commerce » (B. Barry, 1988, p. 246). D'ailleurs, Barry en analysant cet événement conclut que « le Waalo ne se donna pas, il fut pris par la force des armes parce que les intérêts du pouvoir de Saint-Louis exigeaient, désormais, la possession d'une base territoriale, sûre, autour de la ville pour assurer l'expansion et la sécurité du commerce » (B. Barry, 1972, p. 305).

Au cours de cette confrontation, malgré leur défaite « les Trarzas avaient détruit 337 villages dont la plupart des habitants étaient devenus leurs captifs, tandis que les autres s'étaient réfugiés dans le Njambur où ils avaient formé des villages entiers » (R. Rousseau, 1929, p. 148). Deux faits majeurs sont à noter. Le Waalo soumis à l'autorité des Français et le Njambur qui servit de site d'accueil aux rescapés. Ces Maures qui avaient, presque, mis le Waalo au fond de l'abîme étaient contraints par les Français de quitter cette localité. Face à la détermination de ces derniers, ils plièrent bagages pour rallier une autre destination. Le Njambur fut choisi.

Pourquoi le choix du Njambur ? Le remplacement du gouverneur Protêt par le gouverneur Faidherbe au Sénégal, était, surtout, motivé par le désir de restaurer la suprématie de la France dans la colonie. Cela passait, nécessairement, par l'éradication de la présence Maure dans ce royaume. Faidherbe savait que cela n'allait pas être facile car lui-même disait que « demander aux Trarzas de renoncer au Waalo, c'est comme si on disait à la France d'évacuer la Lorraine et l'Alsace »¹⁵. Il prit, alors, toutes les dispositions nécessaires.

Ce gouverneur, qui eut plus de moyens que ses prédécesseurs pour réaliser sa politique, dirigea les opérations de conquête en Février 1855. Il n'eut aucune peine à battre les Trarzas dont certains traversèrent le fleuve et, d'autres avec quelques Waalo-Waalo mécontents qui dénonçaient l'ordre nouveau établis par lui, se réfugièrent dans le Njambur. Cette conquête du Waalo fit de cette unité territoriale qu'est le Njambur une véritable zone de refuge pour ces derniers. Ce qui fait que « le Njambur devint tributaire des Maures Trarza. Ces derniers y obtinrent un territoire et fondèrent le village d'Ouadan près de Nguik » (L. Faidherbe, 1859, p. 37).

Nous pensons que ce choix était guidé par le fait que le Njambur a, toujours, servi de base arrière à la population de Waalo. Aussi, il y avait le fait « qu'en 1842 à l'appel de Saxewar Binta Massamba contre le Damel qui cherchait à s'allier à la colonie, Mohamed El Habib avait investi le Kayoor central » (B. Barry, 1988, p. 261). A cela s'ajoute qu'en 1848 avec l'abolition de l'esclavage, le Damel s'était rangé du côté des Trarzas qui exerçaient une véritable suzeraineté sur le Kajoor dans l'espoir de conserver son monopole sur le commerce de la gomme. Donc le choix du Njambur n'était pas le fruit du hasard.

¹⁵ A.N.S., 2B 31, *Conseil du gouvernement, au Ministre, Saint-Louis, le 19 Janvier 1855.*

Après s'être bien installés, les Trarza vont mettre le Njambur dans une zone de turbulence, car « ils commettaient d'horribles pillages et s'y conduisaient comme au Waalo » (M. Gueye, 1974, p. 44). Leur présence accentua l'insécurité.

A cet effet, ils devinrent un danger potentiel pour le bon déroulement du commerce des arachides du fait de sa position stratégique en tant que zone de transit vers Saint-Louis. Ce qui amena les autorités coloniales à réagir pour protéger ce fruit oléagineux qui constituait leur seul alternatif pour sortir de l'impasse économique causée par l'abolition de l'esclavage. Ainsi la confrontation entre Faidherbe et les Maures Trarzas pour la souveraineté du Njambur est en passe de prendre forme.

Conclusion

Le présent travail contribue à la connaissance de l'histoire politique, économique, sociale et religieuse du Njambur. Nous nous sommes attelés dans un premier temps à montrer comment la province du Njambur était parvenue à être un havre de paix, une zone de refuge ou la sécurité régnait en maître contrairement aux autres zones dites de non droit.

En examinant les conditions historiques ayant contribué au renforcement de ses bases, nous avons trouvé que le principal motif était la connivence des autorités du pouvoir central avec les négriers. Ce qui n'était pas du goût des dignitaires musulmans qui avaient fini par adopter une attitude belliqueuse. Ce qui nous pousse à retenir que le caractère révolutionnaire de ces marabouts s'expliquait par le développement fulgurant du commerce atlantique qui profitait aux chefs du pouvoir central et portait gravement atteinte aux populations, déjà, vulnérables.

Cela était matérialisé par l'oppression de ces dernières par les autorités du pouvoir central *ceddo* qui vendaient leurs propres sujets pour l'obtention de la marchandise européenne.

Toutefois, l'envie de trouver une autre activité pourvoyeuse de revenus après l'abolition de l'esclavage avait amené la colonie à inciter les paysans à la culture de l'arachide. C'est le début de l'essor du commerce de l'arachide qui donne, ainsi, le signal pour résoudre la crise du commerce de la colonie. Ce choix n'est pas le fait d'un déterminisme géographique quelconque, mais, plutôt, le résultat d'un choix délibéré de la France pour l'huile de l'arachide.

La colonie comprit que si elle veut profiter de l'essor du commerce de l'arachide, il lui faut avoir un contrôle effectif sur les principaux villages du Njambur qui constituaient le point de transit de l'arachide à destination de Saint-Louis. L'attrait des revenus de cet oléagineux contribua, grandement, à l'accentuation des contradictions entre la colonie et le pouvoir *ceddo* et entre le parti maraboutique et le pouvoir central *ceddo*.

A. Sources orales

MBAYE El Hadj Lamine
Communicateur traditionnel, agent de
Service d'hygiène à l'hôpital roi
Baudouin de Guédiawaye, entretien le
07 Août 2012 à Guédiawaye.

WADE El Hadj Hady, animateur de
l'émission *xêw-xêw demb* à la R.T.S.,
entretien le 13 décembre 2012 à
Liberté V.

B. Sources archivistiques

A.N.S., 2B 31, *Conseil du
gouvernement, au Ministre, Saint-Louis,
le 19 Janvier 1855.*

ANS, 1G 36 : Notice historique sur le
Kayoor (1870).

ARF., Section Outre-mer, Sénégal. 146
A, Lettre N°5, Gouverneur au Ministre,
Saint-Louis le 06 Janvier 1860.

C. Ouvrages, travaux et sources imprimées

BA (O.), 1977, (documents recueillis
présentés et publiés par) *La pénétration
française au Cayor, tome I (1854-1861)*
Abbeville, Imp. F. Paillard, 503 p.

BARRY (B.), 1988, *La Sénégambie du
XVe au XIXe siècle : traite négrière,
islam et conquête coloniale*, Paris,
L'Harmattan, 432 p.

BARRY (B.) 1972, *Le royaume du Waalo
Le Sénégal avant la conquête*,
Paris, F. Maspero, 395 p.

BRIGAUD (F.), 1962, *Histoire
traditionnelle du Sénégal (Walo, Cayor,
Baol, Lébou, Sine, Saloum, Casamance)*
Ministère de l'Éducation Nationale, 335
p.

CLAUDE (R.), 1814, De Villeneuve (G.),
*l'Afrique, ou Histoire, Mœurs, Usage et
Coutume des Africains. Le Sénégal*,
Paris, Nepveu, 222 p.

CULTRU (P.), 1910, *Les origines de
l'Afrique occidentale. Histoire du
Sénégal du XVe siècle à 1870*, Paris,
Emile Larose, 376 p.

DIOP (A.B.), 1981, *La société Wolof
tradition et changement : les systèmes
d'inégalité et de domination*, Paris,
Karthala, 360 p.

DIOP (B.M.), 1966, « Lat Dior et le
problème musulman », Dakar, in
*Bulletin de l'Institut Fondamental
d'Afrique Noire*, série B, n° 1-2 : 493-
539.

DIOUF (M.), 1990, *Le Kajoor au XIXe
siècle : pouvoir ceddo et conquête
coloniale*, Paris, Karthala, 327 p.

DUMONT (R.), 1972, *Paysannerie aux
abois*, Paris, Seuil, 253 p.

FAIDHERBE (L.), 1883, *Notice
historique sur le Kayoor*, Bulletin de la
société de géographie, septième série,
tome quatrième, Paris société de
géographie, 634 p.

FAIDHERBE (L.), 1859, *Notice sur la
colonie du Sénégal et les pays qui sont
en relation avec*, Paris, Arthur
Bertrand, 100 p.

FALL (R.), 1983, « Le royaume du Baol
du XVIe au XIXe siècle : pouvoir Wolof
et rapports avec les populations
sereer », Thèse de Doctorat de troisième
cycle, Histoire, Paris I, Panthéon
Sorbonne, 348 p.

FALL (T.L.), 1974, « Recueil sur la vie
des Damels », Dakar, *Bulletin de
l'Institut Fondamental d'Afrique Noire*,
n°1 : 93-146.

FERAUD (B.), 1879, *Les peuplades de
la Sénégambie*, Paris, Ernest Leroux,
435 p.

GUEYE (M.), 1974, *Le Njambur de 1828
à 1891*, Mémoire de maîtrise, Histoire,
U. D., 123 p.

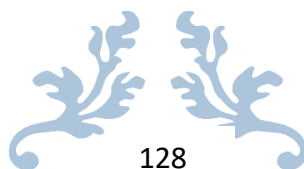
GUEYE (Mb.), 1995, « Les exils de
Cheikh Ahmadou Bamba au Gabon et
en Mauritanie », in *Annales de la
Faculté des Lettres et des Sciences
Humaines*, U.C.A.D., : 41-57.

- LAKE (L.A.), 1985, *L'expansion du bassin arachidier : Sénégal 1954-1979 : approche cartographique et interprétation dynamique*, Paris, AMIRA, 253 p.
- MBAYE (R.), 1974, *L'islam au Sénégal*, Thèse de Doctorat de troisième cycle, Arabe, U.D., 654 p.
- MOREAU (R.L.), 1982, *Africains musulmans et communauté en mouvement*, Paris Abidjan, Présence Africaine, 313 p.
- NGAÏDE (A.), 1998, *Le royaume peul du Fuladu : de 1867 à 1939 : l'esclave, le colon et le marabout*, thèse de Doctorat de troisième cycle, Histoire, U.C.A.D., 298 p.
- PELISSIER (P.), 1966, *Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance*, Saint-Yrieix, Imp. Fabrègue, 537 p.
- ROUSSEAU (R.), 1929, « Le Sénégal d'autre fois. Etude sur le Walo. Cahiers de Yoro Dyao », in *Bulletin du Comité d'Etudes Historiques et Scientifiques de l'Afrique Occidentale Française*, tome XII, pp. 237-298.
- SECK (I.), 2011, *Serigne Koki Ndiaga Isseu entre espace religieux et espace politique*, Mémoire de maîtrise, Histoire, U.C.A.D., 127 p.
- SOUMOUNOU (N.), 1977, *L'islam et son impact socio-économique : Etude de cas le Sénégal*, Thèse de Doctorat de troisième cycle, Paris V, 267 p.
- VIDROVTCH (C.C.), Moniot (M.), 1974, *L'Afrique noire de 1800 à nos jours*, Paris, P.U.F., 462 p.

Numéro 005 Mars 2022
Histoire et Analyses des Relations Internationales
et Stratégiques (HARIS)

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053





HARIS N°005 Mars 2022